



Inscription – Année 2020-2021

Pièces nécessaires au dossier d'inscription

- La photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport
- L'attestation d'acquittement de la CVEC
- Copie de votre diplôme de M1 ou M2 si déjà obtenu ou attestation de réussite au M1
- Si vous êtes boursier, la photocopie recto/verso de la notification d'attribution conditionnelle de bourse envoyée par le CROUS
- En cas de reprise d'étude (plus de deux ans d'interruption d'études dans votre cursus ou demandeur d'emploi), la fiche de détermination du régime d'inscription délivré par le service de la formation continue. Contact : Mme Amandine Guillou – 02 40 14 15 26 – fc.droit@univ-nantes.fr